

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

3ème séance de l'année

Jeudi 30 janvier 2025

- Élection du secrétaire de séance.
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES IMPORTANTES

- 1 *Approbation des règlements intérieurs :*
 - du conseil municipal de la commune nouvelle
 - du conseil communal de la commune déléguée de Saint-Denis
 - du conseil communal de la commune déléguée de Pierrefitte-sur-Seine
 - du règlement spécial organisant l'information et la consultation des communes déléguées.
- 2 *Approbation de la politique en matière de Ressources Humaines dans le cadre de la Commune nouvelle.*

AFFAIRES GENERALES

- 1 *Permis de louer : extension du périmètre géographique et mise à jour du cadre de la délégation de compétence.*
- 2 *Approbation du protocole d'accord à conclure avec la SMACL, dans le cadre de l'incendie de l'hôtel de Ville.*
- 3 *Harmonisation tarifaire dans le cadre de la création de la commune nouvelle portant sur l'évolution du calcul du quotient familial des activités périscolaires et extrascolaires.*
- 4 *Approbation d'une nouvelle procédure Toute Petite Section dans le cadre de la Commune nouvelle*
- 5 *Demande d'habilitation de l'unité d'archéologie en tant qu'opérateur d'archéologie préventive dans le cadre de la création de la commune nouvelle.*
- 6 *Adhésion au réseau vélo et marche.*
- 7 *Renouvellement de l'adhésion à la plateforme des collectivités de SOS Méditerranée.*
- 8 *Désignation des représentations au sein de divers organismes.*
- 9 *Adhésion à la centrale d'achat ' RESAH '*

AFFAIRES COURANTES

- 1 *Approbation d'avenants à la convention Prestation de Service Unique Bonus territoire - dans le cadre du dispositif Quartiers Prioritaires de la Ville.*
- 2 *Approbation de la Convention d'objectifs et de financement au titre du "Fonds Publics et Territoires" - Axe 1 - de la Caisse d'Allocations Familiales.*
- 3 *Octroi de la garantie annuelle pour les engagements de l'Agence France Locale.*
- 4 *Avenant 2 au mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPL pour les travaux de rénovation des locaux du terrain annexe du Stade de France à Saint-Denis.*
- 5 *Vente de véhicules et biens communaux.*
- 6 *Approbation de la révision des tarifs de commercialisation des encarts publicitaires dans divers supports de communication municipaux.*
- 7 *Approbation de la convention de partenariat avec l'académie de Créteil pour la mise à disposition d'un professeur relais au Musée d'art et d'histoire Paul Eluard*



Saint-Denis, le 24 janvier 2025

Le Maire,

Mathieu HANOTIN